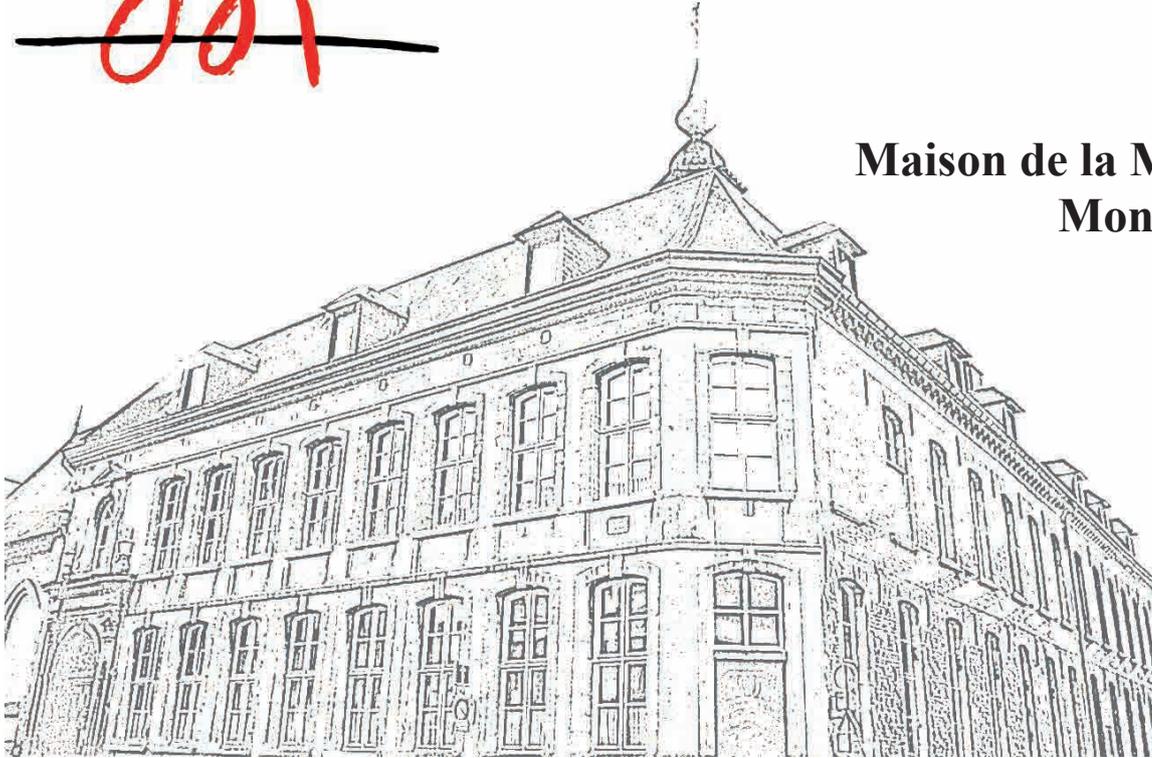


INTERFACE

**Maison de la Mémoire de
Mons**



Trimestriel - Numéro 124 - Novembre 2018

	Pages
Editorial	1
Activités	
Mémoires en Kasala	2
Soirée Duo - Tarik Malki, guitariste et Mémoires en Kasala	3
Mon's Livre, LE salon du livre en Hainaut	5
Les permissions d'un soldat montois, ... Conférence de G. Blondeau	6
Saint-Nicolas, "par le petit bout de la lorgnette"	
Exposition de photos de Bernard Detry et Anne-Marie Faehrès	7
Quand les textiles se dévoilent, visite inédite des trésors de l'église	
Saint-Nicolas	8
Construire en terre crue en Belgique - Conférence de Gérard Bavay	9
Aux urnes, citoyens ! (Gérard Waelput)	10
Carte mémoire : une photo, une histoire : Anto Carte à la Fac (Bernard Detry)	24
Mémoire photographique - 1918 : le Roi Albert et les Princes viennent à Mons (Fonds d'archives photographiques sur Mons d'André Faehrès)	26
Chroniques villageoises - Hyon : un heureux événement (Bernard Detry)	32

Editorial

Vous trouverez, comme d'habitude, dans ce numéro la présentation des nos activités de novembre-décembre ainsi que nos rubriques classiques.

Je voudrais toutefois attirer votre attention sur trois de nos manifestations.

Tout d'abord, vous êtes cordialement invités, le 6 décembre à partir de 18 h 30, au vernissage de l'exposition photographique « Saint-Nicolas par le petit bout de la lorgnette ». C'est aussi ce jour-là que sortira notre livre « L'église Saint-Nicolas-en-Havré, miroir du ciel, miroir des hommes ». Un comptoir sera installé pour permettre aux souscripteurs d'obtenir leur(s) exemplaire(s) et aux autres de l'acheter sur place.

Par ailleurs, nous vous convions à une activité non inscrite dans notre programme 2018 : une visite guidée du patrimoine textile de l'église St-Nicolas le samedi 8 décembre à 14 h, par Katia Martroye. A cette occasion, vous aurez aussi l'occasion de découvrir, sous la conduite de Déborah Lo Mauro, l'exposition itinérante « Ornamenta Sacra », qui fera halte à St-Nicolas pour trois semaines. Enfin, la conférence de Gérard Bavay, « Construire en terre crue en Belgique », qui n'a pas pu avoir lieu le 19 septembre suite à un accident du conférencier, a été reportée au 12 décembre à 20h.

Jean Schils

Activités

CYCLE PAROLES



Mémoires en Kasala

*Tu veux devenir Artiste
Celui qui apprivoise les arts
L'art de conduire sa vie
Et l'art de penser ?
Il te faut apprendre
A renoncer à tourner la page
A fermer des portes derrière toi*

*Tu veux devenir le Livre
Que lit l'Analphabète
Incarner l'art d'aimer
Et l'art d'être humain ?
A toi de t'alléger de toi-même
Maîtriser la science des vibrations
Cultiver le souci de l'autre
Entrer dans l'empathie*

Tel est le projet de notre atelier d'écriture en kasalà. Co-animé par Delphine Gérard et Didier Georges, il célébrera les valeurs de résistance et de transmission. Le samedi 10 novembre, il pourra être proclamé lors d'une soirée mêlant poésie en kasalà et musique contemporaine.



Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart

Le samedi 3 novembre de 14 à 17 h
RESERVATION OBLIGATOIRE : Didier Georges
0498 / 53 69 40 - georges.didier@live.be

Activités

CYCLE PAVILLONS



Soirée duo - Tarik Malki, guitariste et Mémoire en Kasala



La Maison de la Mémoire présente une soirée DUO : le guitariste Tarek Malki nous fera découvrir une œuvre contemporaine intitulée Koyunbaba due au compositeur Dominiconi. Elle sera entrecoupée de proclamation des kasalàs écrits lors de l'atelier d'écriture animé par Delphine Gérard.

***Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart***

Le samedi 10 novembre à 19 h30

P.A.F. : 7 euros

**CONTACT : Didier Georges 0498 / 53 69 40
georges.didier@live.be**

Activités

CYCLE PERIPLES



14-18 : Destruction(s) - Visite guidée de l'exposition au Mons Memorial Museum par le Commissaire, G. Blondeau

L'activité ne peut avoir lieu , l'exposition prévue n'ayant pas été mise sur pied.



© Collections Ville de Mons

Activités

CYCLE PATRIMOINE



Mon's Livre, LE salon du Livre en Hainaut !

Tout le monde connaît la traditionnelle Foire du Livre de Bruxelles qui se tient annuellement en mars ! Mais savez-vous que Mons et sa région peuvent compter sur un événement similaire ? J'ai nommé le salon Mon's Livre, le rendez-vous des amoureux de toutes les sortes de littérature, le quatrième week-end du mois de novembre. L'occasion de rencontrer des auteurs en dédicace et des maisons d'éditions dans des domaines variés. Mon's Livre est aussi une ASBL qui édite des ouvrages sur le patrimoine quel qu'il soit.

La Maison de la Mémoire sera évidemment présente. La plupart de nos ouvrages récents seront disponibles, ainsi que les Cahiers de la Maison de la Mémoire. Vous ne vous souvenez plus de tout ce que nous avons publié ? Rendez-vous sur notre site www.mmemoire.be, sous l'onglet « Publications » pour en consulter la liste.

Suivez-nous aussi sur notre page Facebook « Maison de la Mémoire de Mons » pour connaître le numéro de notre stand, afin de nous retrouver plus rapidement parmi les 120 exposants !



En pratique : le salon Mon's Livre a lieu le week-end des 24 et 25 novembre prochains, de 10h à 18h, au Lotto Mons Expo. Visitez le site www.monslivre.be pour plus d'informations !

**Le samedi 24 et le dimanche 25 novembre
de 10 à 18 h
Contact : Mathilde Wattier 0474 / 23 29 11
Lotto Mons Expo**

Activités

CYCLE PATRIMOINE



Les permissions d'un soldat montois, de l'horreur des tranchées aux conforts de Paris (1914-1918) - Conférence de Guillaume Blondeau



En 1932, Jules Blasse, soldat du deuxième régiment de Chasseurs à Pied pendant la guerre, publie « Chez Mademoiselle Rose... ». Dans cet ouvrage, il évoque son expérience des permissions pendant le conflit. À Paris, loin de son foyer, il pouvait alors compter sur le soutien de sa marraine de guerre, Rose Honorez. Ce récit nous plonge dans l'ambiance particulière de la vie parisienne de l'époque. Cette histoire singulière nous permettra d'aborder, dans cette conférence, la problématique générale du marrainage pendant la Grande Guerre. De même, en partant du vécu personnel de Jules Blasse, nous évoquerons les réalités multiples que revêtirent les permissions pour les soldats, particulièrement pour les militaires belges qui n'avaient pas la possibilité de revoir leurs familles lors de ces précieux moments de repos.

Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart

Le mercredi 5 décembre à 20 h
P.A.F. : 6 euros (verre de l'amitié compris)
CONTACT : Pierre Moïny 065 / 66 69 14

Activités

CYCLE PATRIMOINE



Saint-Nicolas "par le petit bout de la lorgnette" - Exposition de photos de Bernard Detry et Anne-Marie Faehrès

Pour fêter la sortie de notre livre sur l'église Saint-Nicolas-en-Havré, nous avons demandé à nos deux photographes, Anne-Marie Faehrès et Bernard Detry, de photographier des éléments qui ne sont pas facilement visibles, parce qu'ils ne sont pas directement accessibles au visiteur, soit parce qu'ils sont un peu perdus dans le décor riche et foisonnant de l'église.

Nous leur avons laissé carte blanche. Chacun a sélectionné les éléments patrimoniaux de son choix. Car la sensibilité de l'un n'est pas celle de l'autre. C'est l'occasion d'attirer notre attention sur quelques pièces remarquables.

Nous vous invitons à participer au vernissage de cette exposition, qui aura lieu le jeudi 6 décembre, fête du grand saint, à 18 h 30. Ce sera l'occasion de boire le verre de l'amitié, de voir l'exposition et, pour les souscripteurs, de venir prendre livraison du livre commandé. Nous vous attendons nombreux pour cet événement.



***Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart***

Du jeudi 6 décembre au dimanche 23 décembre

Entrée libre

Vernissage le 30 novembre de 18 h 30 à 20h 30

Ouvert en semaine de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

le dimanche de 14 à 17 h

CONTACT : Déborah Lo Mauro 0497 / 69 40 49

Activités

CYCLE PATRIMOINE



Quand les textiles se dévoilent, visite inédite des trésors de l'église Saint-Nicolas

L'église Saint-Nicolas, depuis la mise à nu de sa barrière métallique, n'en finit pas de délivrer à nouveau ses trésors, que ce soit au niveau patrimonial, architectural ou archivistique. Lors de cette visite, nous vous proposons de parcourir en compagnie de Katia Martroye, spécialiste des textiles, l'incroyable garde-robe de la Vierge à l'Enfant, inédite et récemment étudiée pour le livre sur cette église. Pas moins de 75 pièces textiles pour les statues de Vierge ont été inventoriées et minutieusement examinées. La première partie de cette visite vous fera parcourir le projet de sensibilisation et de sauvegarde des textiles développé par le CIPAR, en compagnie de Déborah Lo Mauro. La danse macabre ne sera évidemment pas en reste! L'occasion d'avoir un avant-goût du très beau livre tout juste publié et de voir de beaux trésors en compagnie de deux passionnées qui vous transmettront leur amour du patrimoine le temps d'un après-midi.



Le samedi 8 décembre à 14 h

P.A.F. : 5 euros

RENDEZ-VOUS à l'entrée de l'église Saint-Nicolas

CONTACT : Déborah Lo Mauro 0497 / 69 40 49

Activités

CYCLE PATRIMOINE



Construire en terre crue en Belgique - Conférence de Gérard Bavay



Sur le plan de l'archéologie et de l'histoire, le domaine peut être pratiquement qualifié de "Terra incognita" dans notre pays.

Il s'agira donc d'abord de définir l'expression "terre crue". Et de présenter le matériau et ses caractères. Mais aussi de décrire et d'expliquer les différentes formes qu'il a prises dans les constructions régionales. Il sera ainsi question de torchis et de pan de bois, de bauge, d'adobe et de brique de terre. Jamais attesté jusqu'ici en Belgique, le pisé ne sera toutefois pas oublié. Des monuments du patrimoine hainuyer actuel seront présentés. On verra ainsi des habitations (toujours occupées), des fournils, des granges, des étables et un étonnant pavillon de jardinier.

Cette exploration archéologique conduit à des questions de type historique. Quelle est la signification et quelle est l'importance du

patrimoine en terre crue au regard de l'histoire de la construction et de l'architecture en Hainaut et ... dans l'aire indo-européenne.

L'approche archéologique et historique conduit elle-même à des conclusions sur l'avenir de l'utilisation de la terre crue dans la construction en Europe occidentale. Les universités et les architectes y ont remis ce matériau à l'ordre du jour et les réalisations contemporaines se multiplient.

Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart

Le mercredi 12 décembre à 20 h
P.A.F. : 6 euros (verre de l'amitié compris)
CONTACTS : Pierre MOINY 065 / 66 69 14

Aux urnes, citoyens !

10 octobre 2018, élections provinciales et communales ; 26 mai 2019 élections régionales, fédérales et européennes. Bref, tous les niveaux de pouvoir sollicitent notre attention en quelques mois. Il n'entre pas dans mes intentions de moraliser et d'insister sur l'importance d'aller déposer son bulletin dans l'urne. Je voudrais simplement rappeler que ce droit de vote qui, pour certains, s'apparente à une corvée n'a pas été acquis spontanément dans la joie et l'allégresse. Il a fallu le demander, l'exiger et se battre pour l'obtenir. Et c'est justement dans notre région de Mons-Borinage que les incidents d'une rare violence vont faire changer les choses en précipitant l'adoption du suffrage universel (plural).

1. Le contexte

Le contexte économique et social.

A partir de la crise de 1873, l'économie mondiale entre dans une phase de contraction (2^e Kondratieff, phase B) qui va durer jusqu'en 1895. Cette célèbre dépression se fera durement sentir en Belgique. En effet, cette période est caractérisée par une baisse des salaires réels et une hausse du chômage, deux éléments qui permettent, en partie, de comprendre la violence des réactions ouvrières.

Dans le cadre de cet article, nous n'allons pas détailler les caractéristiques bien connues de la condition ouvrière, dans le Borinage, à la fin du XIX^e siècle ; nous en rappellerons simplement quelques éléments typiques :

- **Les journées de travail** sont longues (12 à 16 heures), sans congé, même le dimanche.
- **Les salaires** sont bas et en partie payés en nature (truck system : supprimé en 1887). La moitié, au moins, du salaire est consacrée à la nourriture. Notons, par exemple que dans le Borinage, un mineur en 1893 gagne environ 2, 80 F. par jour ; le pain de 2 kg. coûte environ 66 centimes.
- **Le travail des femmes et des enfants** : cette main d'œuvre sous-payée représente un apport indispensable pour échapper à la misère. En 1886, le Couchant de Mons utilise toujours autant d'enfants qu'en 1843.

- **L'alcoolisme** : un café pour 23 habitants, dans le Borinage, en 1885.
- **La mortalité précoce** : l'espérance de vie pour les ouvriers est de 45 ans (55 pour la bourgeoisie). Pensons à ce témoignage éloquent de Vincent Van Gogh : *La plupart des ouvriers [du Borinage] sont maigres et pâles de fièvre, ils ont l'air fatigués, épuisés, ils sont tannés et vieillis avant l'âge ; en règle générale, leurs femmes sont, elles aussi, blêmes et fanées* (Correspondance, 1879).
- **L'analphabétisme** : 56% des habitants de la province du Hainaut ne savent ni lire, ni écrire en 1869.
- **L'infériorité juridique** : le livret d'ouvrier a été supprimé en 1883 ; néanmoins, les revendications ouvrières se heurtent à l'article 310 du Code pénal qui prévoit que toute atteinte à la liberté du travail et toute intimidation peuvent être punies d'un mois à deux ans de prison. Enfin, l'ouvrier est victime d'une discrimination explicite puisque le Code civil déclare que le maître est cru sur son affirmation, en cas de litige avec ses ouvriers, tandis que ceux-ci doivent faire la preuve de leurs accusations.
- **Le suffrage censitaire** écarte les ouvriers du pouvoir et les empêche de disposer de la protection d'une législation sociale.



Groupes de mineurs de Dour (photo de 1891.)

Extrait de FOURMANOIT, L., *Des luttes...des hommes...et du Borinage. Quatre-vingt-treize avenue de Jemappes*, édition Borinage 2000, 1983, p.73.

- **Les débuts de la législation sociale** : la Belgique est en retard, dans ce domaine, par rapport aux pays voisins. L'état d'esprit conservateur du patronat empêche tout changement. A Mons, en 1886 par exemple, les patrons charbonniers se prononcent contre toute législation sociale qui conduirait, selon eux, l'industrie houillère à la ruine. Ils demandent, au contraire, au Gouvernement d'augmenter l'effectif de la gendarmerie dans les centres industriels.

Quelques timides réformes apparaissent néanmoins ; elles ne seront appliquées efficacement qu'après la guerre de 1914-18 (1887 : abolition du truck system ; loi sur l'incessibilité et l'insaisissabilité des salaires ; 1888 : police des établissements dangereux, insalubres ou incommodes ; 1889 : interdiction du travail industriel aux enfants de moins de 12 ans, limitation à 12 heures de la journée de travail et interdiction du travail de nuit pour les garçons de 12 à 16 ans et les filles de 12 à 21 ans, interdiction du travail souterrain de mine aux femmes de moins de 21 ans).

Le contexte politique : le suffrage universel

Plusieurs pays européens ont adopté le suffrage universel avant la Belgique : France et Suisse (1848), Allemagne (1867). Cependant, même tardive, l'arrivée de ce mode de scrutin, dans notre pays, ne va pas aller sans mal.

Examinons, en premier lieu, le point de vue de chaque force politique à propos du droit de vote.

- Le parti catholique, au pouvoir depuis 1884, s'oppose au S.U.

- Le parti libéral est déchiré sur cette question : les doctrinaires (Frère-Orban) en sont adversaires, tandis que les progressistes (Demeur, Janson) proposent la révision de la constitution et veulent, en plus du S.U., jeter les bases d'une législation sociale et d'un enseignement laïc, obligatoire et gratuit.

- Le Parti ouvrier belge, créé en 1885, va développer des campagnes en faveur du S.U. Les publications révolutionnaires comme le Catéchisme du peuple d'Alfred Defuisseaux, en 1886, et les émeutes qui ont lieu, la même année, dans tous les centres industriels du pays, n'émeuvent pas le gouvernement. La campagne du P.O.B. pour le S.U. atteint un premier sommet en août 1890 avec la manifestation de masse connue sous le nom de serment de Saint-Gilles.

Après trois essais infructueux (1870, 1883 et 1887), le libéral progressiste Paul Janson parvient à faire adopter, en février 1892, la proposition de la révision de l'article 47 de la Constitution. Les élections législatives du 14 juin 1892, consécutives à la publication de la déclaration de révision, conservent aux catholiques la majorité des sièges. Mais le

débat s'enlise en commission dans l'examen de diverses propositions. La proposition de Janson (suffrage universel pur et simple) est rejetée en séance plénière par 115 voix contre 26 (11 avril 1893). Le P.O.B. lance alors un appel à la grève générale immédiate.

Pour la première fois, la Belgique se trouvait devant une grève de caractère politique, ne visant pas le patronat et déclenchée sur décision régulière d'un parti.

2. Les acteurs du drame du 17 avril 1893

Le gouvernement



Auguste Beernaert

Le gouvernement catholique homogène dirigé par Auguste Beernaert, au pouvoir au moment de la fusillade de l'avenue de Jemappes, est issu des élections du 14 juin 1892. Peu favorable au suffrage universel, le gouvernement tente d'enliser les débats dans les commissions parlementaires. Les fusillades de Jemappes et de Borgerhout vont l'obliger à trouver, de toute urgence, une solution de compromis.

Le bourgmestre de Mons : Henri Saintelette



Henri Saintelette

Extrait de DECAMPS, G., *Mons*.

Guide du touriste, Mons, V.

Né à Mons en 1851, il devient docteur en droit et en sciences politiques. Il milite avec succès au sein du parti libéral : bourgmestre de Mons depuis 1888 et sénateur de 1894 jusqu'à sa mort (1905). Dans le drame qui va se jouer en avril 1893, il joue un rôle de premier plan puisqu'il a interdit la manifestation sur le territoire de Mons et a donné l'ordre à la garde civique, troupe inexpérimentée, de prendre position sur l'Avenue de Jemappes, voie traditionnelle de pénétration du Borinage vers le chef-lieu de la Province.

La garde civique

Issue des gardes bourgeoises nées des émeutes qui ont précédé la révolution de 1830, la garde civique a été créée par le Congrès national dans le but de veiller au maintien de l'ordre. Cette armée de l'intérieur est composée de civils non appelés au service qui élisent leurs chefs. Elle dépend du ministère de l'Intérieur, mais elle est organisée par commune. Notons qu'à partir de 1848, les frais d'équipement sont à charge du garde et non plus de la commune, ce qui a pour effet d'écartier les gens pauvres. La garde civique est donc un pilier de l'ordre social.

Licenciée dès le début du premier conflit mondial, elle est officiellement dissoute en 1920.

En avril 1893, le bourgmestre lui demande de garder une entrée de la ville et d'empêcher les grévistes de pénétrer dans Mons. Plus habituée aux cérémonies officielles qu'aux luttes sociales, elle perd son sang-froid, dans un affrontement qui la dépasse.

En avril 1893, le bourgmestre lui demande de garder une entrée de la ville et d'empêcher les grévistes de pénétrer dans Mons. Plus habituée aux cérémonies officielles qu'aux luttes sociales, elle perd son sang-froid, dans un affrontement qui la dépasse.



Garde civique.

Extrait de FOURMANOIT L.,
*Des luttes...des hommes...et du
Borinage. Quatre-vingt-treize
avenue de Jemappes, édition
Borinage 2000, 1983, p. 43*

Le socialisme borain.

Le socialisme borain ne s'organise réellement qu'à partir de l'adhésion des différentes sections au P.O.B., en 1885. Deux militants locaux émergent : Elisée Fauvieu et Désiré Maroille, mais l'ingrédient qui donne au mouvement borain son caractère propre vient de l'avocat montois Alfred Defuisseaux, véritable leader charismatique qui mène le Borinage de la lutte sociale au combat politique

En février 1893, la Fédération boraine décide de créer le Syndicat des ouvriers mineurs du Borinage qui compte 8.000 membres lors de sa création. Ses dirigeants, Henri Roger et Arthur Bastien, jouent un rôle considérable dans l'organisation des manifestations qui conduisent à la fusillade de l'avenue de Jemappes. L'échec des grèves d'août 1893 et des difficultés de trésorerie vont entraîner la disparition du syndicat et rendre le premier rôle à la Fédération boraine.

Par ailleurs, la Fédération tente de publier un journal. La presse socialiste boraine va rencontrer de nombreuses difficultés (problèmes d'argent, condamnations, dissensions entre les dirigeants), ce qui explique que les titres sont, en général, éphémères : *La Bataille* (1889-1891), *Le droit du peuple* (1891), *Le cri du peuple* (1891), *Le suffrage universel* (1891-1903).

Enfin, signalons la création de toute une série d'institutions qui symbolisent le dynamisme du socialisme dans la région. Le plus ancien exemple se situe à Frameries où, dès 1888, on signale l'existence d'une coopérative, d'une mutualité, d'une chorale, d'une fanfare et d'une section d'art dramatique qui seront regroupées dans la Maison du peuple.



Alfred Defuisseaux (Mons, 1843-Nimy 1901). Avocat, publiciste, député socialiste de Mons de 1894 à sa mort. Partisan de la grève générale immédiate pour obtenir le S.U. et instaurer la République, il crée, en 1887, le Parti Républicain. Considéré par le Gouvernement comme un de ses plus dangereux adversaires, il fut condamné à plusieurs reprises à diverses peines de prison.

Alfred Defuisseaux

Extrait de <http://www.aml-cfwb.be/catalogues/general/sujets-auteurs/98036>

3. La grève au jour le jour

Mardi 11 avril : Le Parlement rejette la proposition du député Paul Janson qui demande le suffrage universel pur et simple. Le Conseil général du Parti Ouvrier décrète la grève générale pour le lendemain.

Mercredi 12 avril : Le nombre de grévistes dans le Borinage est évalué à 9.500. Les esprits commencent à s'échauffer. Meetings à Cuesmes, Frameries et Quaregnon.

Jedi 13 avril : 14.000 à 15.000 grévistes. Ceux-ci vont fermer les entreprises qui continuent leurs activités. Emeutes à Monsville entre manifestants et gendarmerie. De très nombreux blessés.

Vendredi 14 avril : la grève est quasi générale. Des bourgmestres réclament l'armée pour assurer le maintien de l'ordre. Le syndicat général des mineurs décide une manifestation à Mons pour le lundi 17 à 14 heures. Réaction immédiate du bourgmestre de Mons Sainctelette qui interdit toute manifestation.

Samedi 15 avril : affrontements violents entre manifestants et gendarmes (Cul du Qu'vau, Quaregnon, Frameries...). Le gouverneur du Hainaut envoie un escadron de chasseurs à cheval et deux bataillons de Chasseurs à pied pour maintenir l'ordre dans la région. Au meeting de Frameries, les orateurs incitent les ouvriers à la résistance. Le nombre de grévistes est estimé à 23.000.

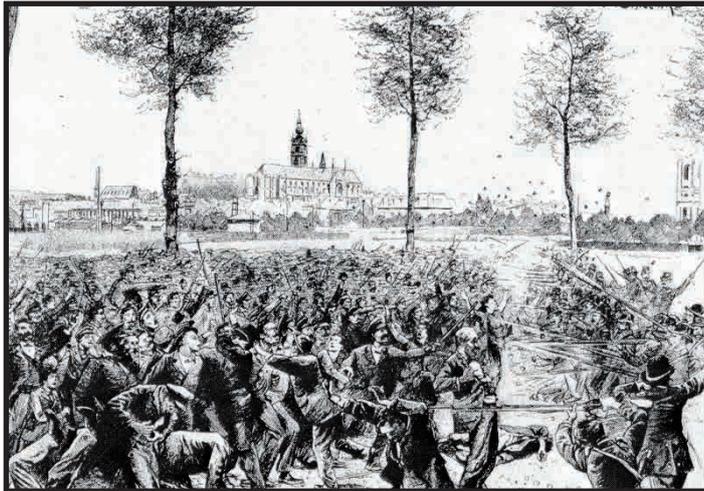
Dimanche 16 avril : A Mons, la police garde les avenues conduisant au Borinage et la garde civique est convoquée à l'hôtel de ville où le colonel Dolez leur donne ses instructions pour le lendemain. La troupe garde les abords du chemin de fer. La violence est omniprésente dans le Borinage (attentat à la dynamite contre l'église de Petit-Wasmes, agression du bourgmestre de Frameries). Henri Roger répond au bourgmestre de Mons qu'il est trop tard pour annuler la manifestation de lundi.

Lundi 17 avril : Mons est en état de siège. Entre midi et quatorze heures, les trains amènent à la gare de Mons, des manifestants qui se promènent deux par deux dans la ville. Les Montois vont au spectacle et se massent aux endroits d'où ils pourront apercevoir les colonnes de grévistes borains.

14 heures : 4 à 5.000 manifestants arrivent par l'avenue de Cuesmes. Ils sont repoussés à la baïonnette par la 4^e compagnie de la garde civique épaulée par les chasseurs-éclaireurs.

A l'avenue de Jemappes, depuis 13 heures, les 1^{re}, 2^e et 3^e compagnies de la garde civique maintiennent à distance, avec difficulté, un groupe d'environ 6.000 personnes. Celles-ci semblent reculer, puis se ruent à l'assaut des gardes civiques et tentent de leur arracher leurs fusils. Des pierres pleuvent sur les gardes. Sans sommation, la fusillade éclate. On transporte les morts (cinq) et les blessés graves (neuf) au chemin de l'Inquiétude. La garde civique compte 14 blessés.

Henri Roger exhorte les mineurs à rentrer chez eux. Vers 18 heures, le calme revient.



La fusillade vue par L'Illustration Européenne, 30/4/1893, p. 489

Extrait de *1885/1985. Cent ans de socialisme*, Catalogue édité à l'occasion de l'exposition organisée par le Comité national du centième anniversaire du Parti Ouvrier Belge à la Bibliothèque Royale Albert Ier du 23 mars au 20 avril 1985, (s.l.), (s.éd.), 1985, p. 73.

Mardi 18 avril : le suffrage plural est adopté à la Chambre. Le parquet de Mons ouvre l'enquête sur la fusillade. Le syndicat des mineurs fait placarder un manifeste appelant au calme. Arrestation de Bastien, Roger. Des Montois se font agresser dans le Borinage.

Mercredi 19 avril : Le conseil général du Parti Ouvrier décide la reprise du travail. Le Borinage enterre ses morts. Aucun désordre n'est signalé.

Jeudi 20 avril : reprise partielle du travail. Des groupes de grévistes s'attaquent à des fermes isolées (Ciply).

4. Après la fusillade

L'adoption du suffrage universel plural

Les événements tragiques du mois d'avril (Mons que nous venons d'évoquer mais aussi une femme tuée à La Louvière et 5 morts à Borgerhout) vont accélérer en quelques jours la révision de la Constitution.

L'article 47 accorde désormais le droit de vote aux hommes (à partir de 25 ans) de nationalité belge. Un vote supplémentaire est accordé aux pères de famille (de 35 ans, au moins) qui occupent une habitation représentant un minimum de 5 francs d'impôt personnel et aux propriétaires d'un immeuble d'une valeur de 2.000 francs. Deux votes supplémentaires sont accordés aux capacitaires (diplôme d'enseignement supérieur ou d'humanités) On ne peut cumuler plus de trois voix.

Le nombre d'électeurs décuple, passant ainsi de 136.775 à 1.370.687. Ces électeurs disposent au total de 2.111.127 voix qui se répartissent de la manière suivante : 850.000 électeurs ont une voix, 290.000 ont deux voix et 220.000 en ont trois. Notons enfin que le vote est désormais rendu obligatoire.

Pour l'anecdote, mon grand-père racontait que dans la région de Couvin, lors des meetings, les candidats aux élections soignaient particulièrement ces « gros électeurs à 3 voix » en leur réservant des fauteuils à l'avant de la salle, les électeurs à deux voix devant se contenter de chaises tandis qu'à l'arrière, ceux qui avant droit au minimum légal restaient debout. Trois voix, deux, une ? Voilà un système bien compliqué, bien belge serait-on tenté de dire. Cela sent le compromis caractéristique de notre politique déjà bien présent au XIXe siècle.

Les élections du 14 octobre 1894.

Dès le mois d'avril 1893, quelques jours après la révision de la Constitution, Alfred Defuisseaux prépare la campagne électorale en faisant du problème des pensions l'arme principale de sa propagande.

Au niveau national, les socialistes opèrent une percée spectaculaire (28 députés sur 152), tandis que dans l'arrondissement de Mons, ils emportent la victoire totale : 54, 8% des voix et la totalité des six élus de la circonscription : les frères Defuisseaux, Maroille, Brenez, Roger et Bastien.

Dès janvier 1895, ils entrent dans la vie parlementaire en déposant le projet de pensions pour les mineurs.

Une nouvelle phase de la lutte ouvrière vient de s'ouvrir.

Le fossé entre Mons et le Borinage.

Montois et Borains ont toujours été en opposition. Les Borains traitaient les Montois de fâdes (paresseux), considérant que la ville était composée de bourgeois rentiers et oisifs.

De leur côté, les Montois regardaient plutôt le Borinage et ses habitants comme un parc naturel, une lointaine colonie ou un jardin zoologique. La description des Borains par l'avocat montois Gonzalès Decamps est tout un programme : *Dans le Borinage vit une population spéciale, vouée depuis des siècles, de l'enfance jusqu'à la mort, aux rudes travaux des fosses, ne sachant accomplir que cette besogne, « carbener », selon l'expression locale. Il y a là de véritables nègres de l'industrie, nègres par leurs occupations absorbantes et dangereuses autant que par la poussière noire qui recouvre leurs visages. Ces gens ont bien des défauts ; ils sont dus surtout à un travail qui n'est pas de nature à vivifier leur intelligence et à développer leur sensibilité morale...*

La fusillade de Mons est bien entendu restée gravée dans la mémoire des Borains. Pendant longtemps, on chômera le 17 avril dans tous les charbonnages du Borinage. Mais il est évident que le fossé qui séparait traditionnellement la ville de la région industrielle va s'accroître, comme l'indique l'affiche placardée juste après la fusillade : *Entre Mons et le Borinage, il y a désormais une barrière de sang. Borains, n'oublions pas le sang répandu. Mais gardons désormais notre calme et luttons jusqu'au jour où nous aurons acquis nos droits. Alors nous nous souviendrons. Vive le S.U.*

Dans les semaines qui ont suivi la tragédie, il n'est pas recommandé aux Montois de traverser le Borinage comme les journaux le rapportent : Des habitants de Mons qui s'étaient rendus au marché dans le Borinage, ont dû fuir et reprendre

en hâte les trains pour Mons. Des bandes de grévistes les menaçaient et voulaient leur faire un mauvais parti. Des voyageurs ont été molestés. Des camions sont arrêtés sur les routes par les grévistes. Les Borains déclarent qu'ils veulent tuer le commerce de Mons (La Tribune de Mons, 20/4, p. 2).

Enfin, le drame explique aussi pourquoi, un an plus tard, le P.O.B choisit Quaregnon et pas Mons, pour son Congrès durant lequel la célèbre Charte sera votée.

En guise de conclusion

Le droit de vote a donc été acquis au prix d'une lutte sanglante. Les événements tragiques de la région montoise ont été déterminants pour avancer vers le suffrage universel.

Certains partis politiques remettent en cause de nos jours l'obligation légale du vote. Cela ne me semble pas judicieux car à mon avis, voter est l'acte de citoyenneté par excellence, le moyen de faire fonctionner la démocratie et de protéger nos libertés.

Gérard Waelput

Professeur honoraire d'histoire à la Haute Ecole de la Communauté Française de Mons

Maison de la Mémoire de Mons

https://www.facebook.com/Maison-de-la-Mémoire-de-Mons-397255210404417/

Maison de la Mémoire de Mons

Page Boîte de réception Notifications 40 Statistiques Outils de publication Paramètres Aide



Maison de la Mémoire de Mons
Créer un nom d'utilisateur de Page "@"

Accueil

- À propos
- Événements
- Photos
- Vidéos
- Communauté
- Groupes
- Avis



J'aime déjà S'abonner Partager Faire un don

Répondez automatiquement aux nouveaux messages

Améliorez l'expérience des personnes qui souhaitent contacter votre Page en configurant des réponses automatiques dans Messenger. Vous pouvez leur dire bonjour, partager plus d'infos sur votre Page, ou les prévenir quand vous n'êtes pas là.

Organisation à but non lucratif à Mons
4.8 ★★★★★

Taux de réponse: 100% / Temps de réponse: 47 min.
Répondez plus vite pour activer le badge

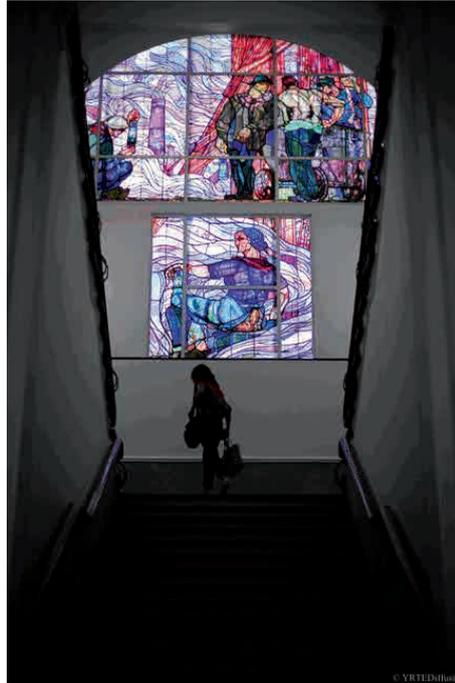
333 mentions J'aime +1 cette semaine
Anne-Sophie Lema et 32 autres amis

Discussion instantanée (26)

Windows taskbar: 17:30

Carte mémoire

Une photo, une histoire : Anto Carte à la Fac.



A l'origine, ce vitrail, commandé dans les années 1920 à Anto CARTE par les charbonnages d'Hensies-Pommeroeul, ornait la salle des douches des mineurs au puits des Sartys. A la fermeture des charbonnages, en 1978, l'Institut royal du Patrimoine artistique a été chargé de la sauvegarde de cette œuvre magistrale. Elle a été déplacée à la Faculté Polytechnique de Mons, Boulevard Dolez, dans la cage de l'escalier monumental du hall d'entrée. Représentant des mineurs, ces vitraux, de haute qualité, furent réalisés par F.P. Colpaert. Le dessin, donné par les plombs, est complété par l'emploi de grisailles et d'émaux

Bernard DETRY

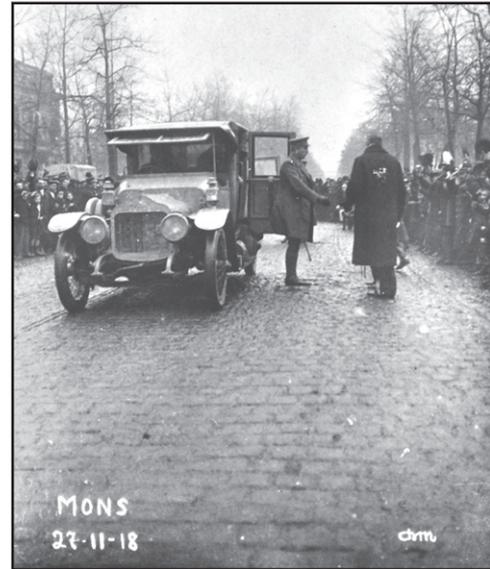
Mémoire photographique

2018 : c'est l'année du 100e anniversaire de la libération de Mons.

Le mercredi 27 novembre 1918, le Roi Albert et les Princes viennent à Mons.

La Belgique sitôt libérée, le Roi Albert accompagné de la Reine Elisabeth fait sa joyeuse entrée dans plusieurs chefs-lieux de province du pays. D'abord à Gand le 13 novembre, à Anvers le 19, ensuite le 22 à Bruxelles.

Le 27 novembre, c'est au tour de Mons. Le Roi Albert en compagnie des Princes Léopold et Charles (cette fois la Reine Elisabeth n'est pas présente) arrive en voiture, à 10 h 30, à l'avenue de Nimy (actuel rue P. J. Dumenil). Une foule considérable, maintenue par un important cordon de soldats canadiens, les attendait. A leur descente de voiture, le Roi et les Princes sont accueillis par le Gouverneur Maurice Damoiseaux et par le Bourgmestre Jean Lescarts. Après les souhaits de bienvenue et l'échange de quelques mots, tout le monde reprend place dans les voitures et rejoint l'Hôtel du Gouvernement provincial où a lieu une cérémonie en leur honneur. Après les paroles de bienvenue du Gouverneur, Monsieur Canon, président du Conseil provincial, prononce son discours. Le Roi les remercie. Puis c'est la présentation au Roi des officiers anglais et canadiens et des corps constitués.



L'arrivée du Roi à l'avenue de Nimy.
Collection : Jean-Claude De Genst.
Photographe : Denise Mahieu.

Fonds d'Archives Photographiques sur Mons d'André Faehrès



Le Roi est accueilli par le Bourgmestre
Collection : Jean-Claude De Genst
Photographe : Denise Mahieu



Rue de Nimy, devant la caserne Léopold
Collection : Jean-Claude De Genst.
Photographe : Denise Mahieu.

Mémoire photographique

Le mercredi 27 novembre 1918, le Roi Albert et les Princes viennent à Mons.



La cérémonie terminée la famille royale et les personnalités rejoignent en voiture la Grand-Place où une foule immense les attend. A 11 h 45, le cortège pénètre dans la cour de l'Hôtel de Ville. La musique qui accompagne la garde d'honneur, formée par des soldats canadiens, joue la Brabançonne. Le Roi est reçu dans la salle des séances du Conseil par les mandataires communaux. Il rejoint ensuite le grand salon où sont réunies les diverses autorités de la Ville et de nombreux officiers canadiens et anglais. Le Bourgmestre lit son discours, le Roi lui donne la réplique. Pendant ce temps là, la foule massée sur la Grand-Place, impatiente, appelle avec force le Roi à venir au balcon. Ce qu'il fait avec grand plaisir. Son apparition est saluée par une formidable ovation.

Arrivée du Général Sir Arthur Currie et de ses officiers.
Collection : André Faehrès.
Photographe : Denise Mahieu.

Fonds d'Archives Photographiques sur Mons d'André Faehrès



La foule et les soldats attendant l'arrivée du Roi. Collection : Jean-Claude De Genst

Mémoire photographique

Le mercredi 27 novembre 1918, le Roi Albert et les Princes viennent à Mons.



Le Roi et les Princes au balcon de l'Hôtel de Ville.
Collection : Joseph Nay.
Photographe : Denise Mahieu.

Il est temps maintenant de retourner au Gouvernement provincial où un lunch est offert à nos illustres visiteurs.

A 14 h 15, le moment est venu de rejoindre la collégiale Sainte-Waudru où le doyen, le Prince de Croy, les attend. Après une courte cérémonie devant le maître-autel, suivie de la Brabançonne jouée aux grandes orgues, le Roi et les Princes prennent congé et remontent dans leur voiture pour rejoindre Bruxelles. Il est 15 h 15 quand ils quittent la ville de Mons.

André Faehres

Si vous possédez d'autres photos de cette visite royale ou sur d'autres événements qui se sont passés à Mons, ayez la gentillesse de me les prêter afin de pouvoir les sauvegarder dans le fonds pour en faire profiter les Montois. Elles vous seront rendues dans les trois jours.

Contact : 065 34 00 67 ou : a.fahres@gmail.com

Venez visiter le site de la Maison de la Mémoire de Mons
<http://www.mmemoire.be>

Vous y trouverez l'histoire de notre association, des informations pratiques et tous les renseignements sur nos activités passées et à venir.



Si vous recevez notre bulletin de liaison *Interface*, c'est que vous êtes inscrits dans notre base de données pour recevoir des informations sur nos activités. Nous nous engageons à ne jamais utiliser vos coordonnées dans un but commercial. Si vous souhaitez être supprimé de cette base de données, veuillez nous le faire savoir en nous contactant à l'adresse suivante :

Maison de la Mémoire de Mons
rue des Soeurs Noires, 2
7000 - MONS
maisondelamemoire.mons@gmail.com

Chroniques villageoises

Hyon : un heureux événement.

Nous avons le plaisir de vous faire part de la (re)naissance de la cascade d'Hyon.

Une fois n'est pas coutume, il nous plaît de mettre en exergue les importants travaux de rénovation du pont-barrage réalisés à l'initiative de la Région Wallonne et ville de Mons. Un budget de 1,83 million d'euros y fut consacré !

Le chantier commencé en 2017 est sur le point de se terminer en ces premiers jours d'automne.



On se souviendra que suite à un accident de roulage en 2011, le parapet de pierre surplombant la cascade avait été gravement endommagé et remplacé par un dispositif de barrières Nadar.

La philosophie du projet de rénovation (bureau d'architecture Origin et partenaires) était de reconstituer le lien entre les différents éléments formant anciennement le site. Outre la restauration et la mise en valeur du pont-cascade, il s'agissait de rendre plus lisible la structure de l'ensemble grâce à un réaménagement paysager et à l'installation d'une signalétique digne de ce nom.



Une magnifique remise en valeur du site qui ouvre de nouvelles perspectives culturelles et touristiques. Des canards ont déjà pris possession des lieux.

Des plantations embeliront bientôt le site à l'aspect champêtre et romantique.

Un prochain but de promenade dominicale assurément...





Rappelons que ce pont-barrage, érigé au confluent de la Trouille et de la Wampe est un vestige de l'ancien moulin domanial dit "Moulin-au-Bois" attesté dès 1192. Il consistait, en 1750, en trois tournants (càd roues), dont deux étaient à l'usage d'un moulin à farine et le troisième à l'usage d'une foulerie.

Ces trois tournants étaient construits sur une même ligne droite, le long d'un mur parallèle à la rivière et étaient actionnés successivement par la même eau. Une roue à aube formait le premier tournant ; elle était placée contre le déversoir. Le deuxième tournant était le petit moulin servant à moudre les meunées ou mounées ; placé à la suite du premier, il laissa sur le mur une trace consistant en une gorge circulaire de plusieurs mètres de diamètre produite par le frottement. Le troisième tournant qui activait la foulerie aux draps était en arrière des deux premiers. Tous ces vestiges anciens ont pratiquement disparu. Le moulin fut vendu par la ville de Mons en 1823 et converti en tannerie après la première guerre mondiale.

Le pont-barage comporte huit arches de pierre équarries, dont les voûtes en plein cintre débouchent en aval sur une suite de gradins en pierre. Les parapets en briques couverts d'appuis en pierre de taille correspondent à un aménagement de 1792.



Le Moulin-au-Bois : gravure ancienne.

Bernard Detry